

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 02 JUILLET 2025 À 19H30  
SALLE DES MARIAGES**

**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Marché de réalisation de supports de communication de la Ville de Neuilly-Plaisance. Lot 01 : réalisation d'un magazine d'information municipale et la programmation du cinéma. Passation d'un acte modificatif.
- 02 - Convention de partenariat entre la Ville de Neuilly-Plaisance et Seine-Saint-Denis Tourisme pour l'année 2025.
- 03 - Création de postes et modification du tableau des effectifs.
- 04 - Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs.
- 05 - Recrutement d'un professeur vacataire dans le cadre d'animations sportives du Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC).
- 06 - Fixation de la liste des emplois justifiant l'attribution de concession de logement par nécessité absolue de service et leurs conditions générales d'occupation.
- 07 - Marché de rénovation de la piscine municipale de Neuilly-Plaisance – Lot 01 Démolition/Curage – Désamiantage – Gros-Œuvre – VRD - Passation d'un acte modificatif n°2.
- 08 - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour la réalisation de travaux de voirie sur le carrefour reliant la rue Edgar Quinet et la rue de Chanzy à Neuilly-Plaisance.
- 09 - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Neuilly-Plaisance et l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour la réalisation de travaux de voirie sur la rue Jean Bachelet à Neuilly-Plaisance.
- 10 - Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la passation d'un marché d'études sur les profils de baignade en Marne.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 26 juin 2025.

Christian DEMUYNCK



6 rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 00 96 16  
Fax : 01 43 00 42 80  
Courriel :  
[contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com)

*(Tous les courriers doivent être  
adressés impersonnellement à  
Monsieur le Maire)*